

Contribution n°26 (Cité administrative)

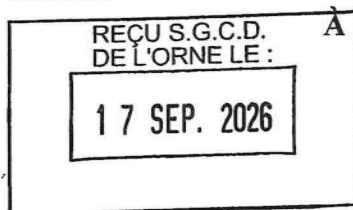
👤 Par communes de Ronai - Ri - Habloville - Neuvy-au-Houlme

🕒 Déposée le 17 septembre 2026 à 17h33

Courrier reçu en Préfecture de l'Orne

Commune de Ronai
Commune de Ri
Commune d'Habloville
Commune Neuvy-au-Houlme

730



À l'attention de Monsieur le Préfet de l'Orne
Préfecture de l'Orne
39 Rue Saint-Blaise
61000 Alençon

Objet : Implantation d'éoliennes

Monsieur le Préfet,

En décembre 2024, nous avons saisi votre prédécesseur pour lui confirmer que nos quatre communes étaient totalement opposées à l'implantation d'éoliennes sur la commune d'Habloville. Vous nous avez accusé réception par courrier du 20 décembre 2024. Les dernières élections ont modifié la composition de nos conseils municipaux, raison pour laquelle nous avons repris le dossier en cours.

Une réunion organisée le 10 septembre 2026 avec le directeur du Haras de Fresnay le Buffard a confirmé l'opposition formelle des représentants des quatre communes à ce projet éolien.

La cession par la famille Niarchos à l'émirat d'Abu Dhabi avait été acceptée à condition: que le projet soit écarté.

Le Haras constitue en effet un bloc environnemental de grande qualité situé sur nos quatre communes avec un développement économique important prévu. Nous avons déjà une forte concentration d'éoliennes autour de la ville d'Argentan, avec plusieurs projets en cours d'instruction. Ce qui amène à une concentration excessive.

Dans le cas d'Habloville, quatre de ces cinq éoliennes projetées sont proches des habitations, la cinquième se situant à proximité du Haras.

Nous vous remercions de prendre acte de l'opposition des Maires que nous sommes, sachant que ce jour 11 septembre 2026, l'enquête publique a démarré et se terminera le 13 Octobre 2026. Nous comptons sur votre appui pour donner satisfaction à nos quatre collectivités.

Le 11 Septembre 2026,

Monsieur CARON Maire d'Habloville

Madame MOITEAUX Maire de Neuvy-au-Houlme

Monsieur ALLAIS Maire de Ri

Monsieur LESEUR Maire de Ronai

